

Critères d'admissibilité aux titres GCC, DCC et ECC

Gestionnaire de crédit certifié GCC

Ce titre vise à reconnaître les gestionnaires de tout âge, de toute expérience et de tous antécédents, qui auront complété le programme de formation et auront réussi les contrôles requis. Il s'agit d'un titre reconnaissant la compétence professionnelle spécifique au crédit, acquise par la formation spécialisée en crédit. Il s'agit d'un premier niveau de compétence visé par chacun dans la première phase de sa carrière.

Critères d'admissibilité

Pour être admissible à l'émission de ce titre, le postulant doit pouvoir faire la preuve qu'il a complété sa formation de GCC au sein du programme de l'École Crédit Pinard:

- 1- Avoir suivi les cinq (5) cours obligatoires, ainsi que quatre (4) cours au choix
- 2- Avoir obtenu «l'approbation» par l'examineur de ses solutions aux cas sélectionnés dans le cadre du cours «Étude de cas» auquel il aura participé.

Directeur de crédit certifié DCC

Ce titre vise à reconnaître un gestionnaire bien engagé dans sa carrière, ayant suivi le niveau requis de formations et réussi des examens pointus et spécialisés de haut niveau. Il s'agit d'un titre acquis par une formation universitaire de base, plus la formation spécialisée en crédit validée par un examen, ajouté à un vécu de crédit suffisant. Il s'agit d'un niveau de qualification supérieur, visé par le grand nombre des professionnels accomplis.

Critères d'admissibilité

- 1- Le postulant satisfait aux exigences du GCC: 5 cours obligatoires, 4 cours au choix et le cours examen études de cas.
- 2- De plus, il peut démontrer qu'il a suivi 450 heures de formation universitaire dans des sujets pertinents tels: Administration, Droit, Comptabilité, Finance, Économie, ou tout autre sujet relatif à la gestion d'entreprise.
- 3- Il réussit l'examen écrit de l'école Crédit Pinard.
- 4- Il dépose un curriculum démontrant un minimum d'expériences pertinentes au crédit de cinq (5) années incluant des postes responsabilité ou supervision.

Expert en crédit certifiée ECC

Beaucoup plus sélect, ce titre ne sera accessible qu'aux meilleurs professionnels, en nombre limité qui auront satisfait aux exigences de la formation spécialisée, auront derrière eux une carrière éloquente et qui pourront convaincre leurs pairs de leurs compétences, de leur comportement éthique et qui feront montre d'une expérience impressionnante par sa diversité, sa qualité et sa durée.

Critères d'admissibilité

1- Le postulant satisfait aux exigences du GCC: 5 cours obligatoires, 4 cours au choix et le cours examen études de cas.

2- Il a réussi l'examen écrit de l'école Crédit Pinard.

3- Son curriculum démontre qu'il dispose de dix (10) années d'expérience dans des postes de direction de crédit.

4- Le postulant dépose Cinq (5) lettres de recommandation de la part de collègues en gestion de crédit qui affirment qu'il coopère avec ses vis-à-vis, agit de façon éthique et possède la connaissance et l'habileté pour occuper un poste de haut niveau en gestion du crédit.

5- Le postulant dépose une lettre de motivation au «Conseil des sages» de l'École Crédit Pinard expliquant son cheminement, ses valeurs et les raisons pour lesquelles le Conseil devrait lui attribuer le titre.

6- En entrevue avec le «Conseil des sages», il devra démontrer son érudition, la passion qui le motive et l'éthique avec laquelle il agit.